OTTAWA, le 24 novembre 1965.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date de ce jour relative aux entretiens qui ont eu lieu entre les autorités québécoises, françaises et canadiennes au sujet de la conclusion d'une entente sur la coopération culturelle entre la France et la Province de Québec.

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'Entente ci-jointe sur la coopération culturelle entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Québec, qui est signée aujourd'hui à Québec par Monsieur Pierre Laporte, Ministre des Affaires culturelles du Québec d'une part et par vous-même au nom du Gouvernement français d'autre part, rencontre l'assentiment du Gouvernement canadien.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

(signé) Paul Martin

Son Excellence Monsieur François Leduc Ambassadeur de France OTTAMA